

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé dans ce bulletin, il y a quarante trois jours que des paysans de la sucrerie de Matapiruma (Escada) ont été attaqués à la mitrailleuse pendant qu'ils travaillaient à la coupe de la canne à sucre.

La presse locale a observé un silence absolu sur cette affaire. Seul, le journal "O Estado de São Paulo" a percé le mur du silence (1).

Le patron de la sucrerie, M. José Metódio Pereira, contre lequel pèse une grave accusation en justice, continue cependant à diriger son entreprise. Quant aux familles des paysans, elles continuent à garder le silence et à vivre dans la peur. Une veuve de trente ans lutte toute seule pour assurer la subsistance de ses dix enfants dont l'aîné a 11 ans. Deux autres familles attendent le retour du père, l'un en fuite, l'autre immobilisé et gardé à vue à l'hôpital. Ceux qui ont été arrêtés alors qu'ils qu'ils n'avaient eu aucune participation aux événements, sont rentrés chez eux cette semaine. Après un mois et demi passé dans les locaux de la Sécurité sans recevoir aucun salaire, ils se retrouvent maintenant sans travail: il n'y en a plus pour eux à la sucrerie.

Rappelons les faits.

Les 72 travailleurs de l'entreprise réclamaient des congés, le paiement du treizième mois, le respect des temps de repos, le relèvement des salaires, etc. Chaque fois qu'un conflit était porté devant la Justice du Travail, ils obtenaient gain de cause à toutes les instances (2). Mais quand vint le moment du règlement financier (3), on s'aperçut que la récolte de canne à sucre avait déjà été vendue, alors qu'elle était grevée d'une hypothèque judiciaire par décision de la Justice du Travail.

Les travailleurs sont traités de communistes. On leur interdit de faire les semailles et d'élever des bêtes. Treize procès devant la Justice du Travail attendent de voir leur sentence appliquée. Le propriétaire a créé un climat de terreur dans la sucrerie en contractant un garde armé et en jouant de la menace à l'endroit de ceux qui réclament: João, Luiz et José Inocêncio Barreto. Les responsables de la sucrerie en sont même venus à s'introduire dans l'enceinte du tribunal d'Escada en armes et accompagnés de tueurs à gages, ce qui a contraint le juge à demander la protection de la police.

Devant une telle situation, les travailleurs ont porté le cas à la

(1) Article du 7 octobre 1972 paru sous le titre: "Un garçon raconte comment s'est déroulé le conflit de la sucrerie"(N.d.t.)

(2) C'est en 1967 qu'a débuté la série de 13 procès (N.d.t.)

(3) Une somme d'environ 200 millions de cruzeiros, soit quelques 2 millions de nouveaux francs (N.d.t.)

connaissance des autorités civiles et militaires - SSP, Direction Régionale du Travail, Police Fédérale, Bureau de l'Institut National de Sécurité Sociale (les 20 avril et 2 mai 1972) -, mais sans qu'aucune mesure ne soit ultérieurement prise. Parce qu'il avait un jour tiré sur un travailleur, le garde a été dénoncé en justice par le procureur; mais il n'a fait l'objet d'aucune sanction et il continue son service à la sucrerie sous les ordres du patron. Inquiets, les paysans ont alors rédigé un rapport dûment documenté et l'ont adressé le 4 août 1972 au commandant en chef de la 4e Armée (4).

Le 14 septembre 1972, un lieutenant et un sergent se présentèrent à la sucrerie en déclarant qu'ils étaient de la 4e Armée. Le lieutenant s'installa dans la maison du patron et le sergent, répondant au nom de Francisco, se rendit dans la plantation en compagnie de son chauffeur. Il avait en mains une liste de noms, et il se fit accompagner par le garde dont les sentiments envers les travailleurs sont bien connus. Là, il procéda à l'interrogatoire de tous les paysans, et il ramassa leurs armes (révolvers et pistolets utilisés pour leur défense personnelle et celle de leurs familles). Parce qu'il niait posséder de telles armes, le travailleur Albertino Francisco Bezerra fut amené devant le lieutenant qui lui donna un coup de poing en pleine poitrine pour l'obliger à livrer une arme cachée sous les bananiers. En sortant, ils rencontrèrent en chemin le patron José Metódio qui leur demanda: "Alors?", et auquel ils répondirent: "Tout va bien".

L'avocat des travailleurs se rendit au siège de la 4e Armée pour rapporter le déroulement des événements au commandant Juarez, en présence du colonel Rogério. Ceux-ci trouvèrent étranges les déclarations des dits militaires; sollicité, le 2e Bureau leur déclara qu'aucune initiative de ce genre n'avait été prise par quelque militaire de la Région. Le 2e Bureau informa son homologue de la 7e Région Militaire ainsi que le Commissariat d'Ordre Politique et Social (DOPS). Le 2 septembre, des rapports étaient transmis à la Police Fédérale demandant l'ouverture d'une enquête. Le 4 octobre 1972, ainsi que l'ordonne la loi, le juge du tribunal d'Escada décrétait la mesure de prison préventive à l'encontre du propriétaire de la sucrerie, M. José Metódio Pereira, et de son gérant; mais, dépêchée à la sucrerie, la police ne parvenait pas à leur mettre la main dessus.

Vingt-quatre heures plus tard, deux voitures officielles du DOPS avec huit policiers à bord arrivent à la sucrerie; ils déclarent qu'ils agissent sur ordre des militaires du 14e Régiment d'Infanterie. Selon les déclarations catégoriques de Me Manuel Artur Cavalcanti de Albuquerque, avocat du propriétaire, les policiers obligent le garde à monter en voiture et à les accompagner dans la plantation de canne à sucre. Il était dix heures du matin. Arrivés sur les lieux, ils s'arrêtent sous un arbre et donnent au garde l'ordre d'aller chercher José Inocêncio et ses deux frères, Luiz et João.

C'est alors qu'éclate la fusillade au cours de laquelle José Inocêncio Pereira (paysan) trouve la mort, son frère João est blessé de huit balles et Luiz Inocêncio Barreto prend la fuite. Le garde est également tué et quelques policiers blessés.

On a fait par la suite courir le faux bruit qu'il s'agissait d'une réunion subversive dans la sucrerie, et que l'existence de sept armes à feu donnait la preuve que c'étaient des communistes!

(4) Région Militaire de Recife (N.d.t.)

Ces événements posent des questions auxquelles il importe de répondre. D'où vient la présence de militaires du 14e Régiment d'Infanterie, et à qui en attribuer la responsabilité, si l'on tient compte du fait que l'avocat du propriétaire de la sucrerie a plusieurs fois affirmé être en contact avec cette unité militaire, mais sans préciser les noms? Pourquoi l'intervention du 14e RI a-t-elle eu lieu peu de temps après la communication du rapport sur la situation, fruit de l'initiative prise au nom des 72 ouvriers par les trois hommes qui ont précisément été visés? Pourquoi, alors qu'ils étaient désarmés et traités de communistes, n'ont-ils pas plutôt été arrêtés ou licenciés? Pourquoi est-ce seulement à la suite du mandat d'arrêt lancé contre l'employeur, judiciairement infidèle en matière hypothécaire, qu'a eu lieu, sur la soi-disant demande du 14e Régiment d'Infanterie, la descente de police du DOPS dans laquelle le garde de la sucrerie a servi d'appât?

(Traduction DIAL - Droits réservés
pour la traduction française)